

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°4 du 26
Janvier 2022

QUOI DE NEUF

[REPORT] Colloque « En’Vie d’autre ch’Ose ! » 28 juin 2022

Publié le 18 Janvier 2022

Avec pour objectif de favoriser l’autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREAI Hauts-de-France et le GREC’H s’associent pour organiser une journée d’étude le mardi 28 juin (report du 10 mars) : « En’Vie d’autre ch’Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l’Hôtel Mercure d’Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l’offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d’accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d’étude, nous proposons d’aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d’expériences innovantes et l’étude de nouvelles logiques d’action, nous questionnerons l’impact de ces profondes mutations sur le rôle et l’organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail :

kleclair@creaihdf.org

[Programme et bulletin d'inscription](#)

ACTUS REGIONALES

Le droit de vote pour tous (même en tutelle) - inscription sur les listes électorales possible jusqu’au 4 mars

Publié le 25 Janvier 2022

Toutes les personnes bénéficiant d'une mesure de tutelle peuvent désormais voter. Ceci est possible depuis mars 2019, et l'entrée en vigueur de la [loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice](#).

Jusqu' alors le juge des tutelles pouvait retirer le droit de vote en tutelle, sans que ce soit systématique. Depuis cette loi, ni le médecin inscrit ni le juge ne peuvent s'exprimer sur le droit de vote d'une personne à protéger.

S'inscrire sur les listes électorales – délais et démarche

Cependant, pour pouvoir voter aux élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars 2022 (le 2 mars en ligne).

Nous vous proposons [une affiche de sensibilisation](#) sur cette démarche indispensable (à imprimer de préférence en format A3). Conçue selon les règles du Facile A Lire et à Comprendre, elle reprend les principales informations sur les prochaines échéances électorales et les modalités d'inscription sur les listes. A afficher librement dans vos établissements et services. Voici également [le lien](#) vers le CERFA à remplir pour s'inscrire sur les listes électorales.

Le CREAI Hauts-de-France s'engage en faveur de la citoyenneté et la participation électorale

Formation CDRE

Publié le 25 Janvier 2022

Le Centre De Ressource et d'Echange (CDRE), organisme de formation du secteur social et médico-social organise une session de formations dans le domaine suivant :

- Surveillant (e) de nuit Qualifié (e) - Maître (sse) de maison

Cette formation se déroulera à Marcq en Baroeul sur une durée de 203 H réparties du 24 janvier 2022 au 25 avril 2022.

Pour de plus amples informations, contactez-nous au 03 20 99 66 01 – www.cdre-formation.fr

APPEL À PROJET

Concours Déclics jeunes : pour les jeunes qui inventent le monde de demain !

Publié le 25 Janvier 2022

Depuis 46 ans, le concours Déclics jeunes soutient la vocation d'une vingtaine de jeunes par an, dans tous les domaines de l'intérêt général : culture, science, éducation, solidarité, environnement, santé, inclusion... Depuis sa création, il a encouragé et permis à près de 1 000 jeunes de prendre leur envol. Avec le concours Déclics jeunes, la Fondation de France soutient l'engagement altruiste et le dynamisme de la jeune génération qui invente le monde de demain.

Ce concours s'adresse à tous les jeunes entre 18 et 29 ans (moins de 30 ans au 31/12/2021), de nationalité française ou étrangère (résidant en France et justifiant d'une bonne connaissance de la langue française), qui élaborent un projet original, utile aux autres et porteur d'espoir. Il n'y a aucune restriction de niveau d'études ou de formation. Une attention particulière sera portée aux candidats issus de milieux défavorisés ou avec un parcours de vie difficile.

Cette année, le concours met l'accent sur trois grands enjeux :

Transition écologique : défense de l'environnement et de la biodiversité, adaptation au changement climatique, nouveaux modes de consommation, alimentation et énergie durable, etc. Transition vers une société plus juste, solidaire et participative : réduction des inégalités : agir contre la pauvreté et la solitude, favoriser l'inclusion et la dignité de tous... favoriser la compréhension mutuelle et le vivre-ensemble : agir contre les discriminations et les préjugés, donner à chacun la possibilité de se réaliser pleinement et de s'engager, apaiser le dialogue et donner la parole... partager les connaissances et les idées, favoriser l'expression et la participation de tous. Transition numérique : agir contre l'isolement numérique, favoriser l'éducation aux outils numériques et au décryptage de l'information, réinventer et renforcer les liens entre les individus à l'heure du numérique, etc.

Date limite de réception des candidatures : 2 Février 2022.

Pour plus de renseignements : Contactez projets@fdf.org ou appelez le 01 85 53 13 66

[Déposez votre projet](#)

[Le règlement du Concours Déclics jeunes](#)

[La FAQ](#)

Appel à projets "De l'insertion à l'emploi"

Publié le 25 Janvier 2022

Le Département du Nord affirme sa volonté d'agir pour l'insertion et l'emploi des allocataires du RSA. L'ensemble des dispositifs soutenus par le Département a contribué à la baisse significative du nombre de foyers allocataires payés qui est passé en dessous des 100 000 foyers depuis juillet 2021 (contre 107 000 foyers en juillet 2020).

Afin d'amplifier son engagement, le Département du Nord lance un appel à projets du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2025 en faveur de l'insertion et de l'emploi des allocataires du RSA.

Si vous souhaitez proposer un projet au Département, retrouvez les orientations et les modalités de

mise en œuvre dans le [guide du porteur, téléchargeable au format PDF](#)

Les projets devront être déposés sur une plateforme sécurisée accessible depuis cette page à partir de janvier 2022 et avant le 15 mars 2022.

Agir pour l'inclusion scolaire

Publié le 25 Janvier 2022

Objectifs

rendre accessible l'école et en faire un lieu de bien-être pour tous
permettre l'accès à l'instruction, à la connaissance et à une formation pour tous les enfants
renforcer l'inclusion scolaire des enfants dits « différents » ou défavorisés

Quoi

des exclusions que cause une enfance « différente » ou un accident de la vie
de l'accès pour tous à l'enseignement primaire et secondaire

Qui

Des enfants qui ne trouvent pas leur place naturellement à l'école et/ou qui y sont malheureux :
des enfants malades ou hospitalisés et qui vivent une rupture scolaire et/ou sociale
des enfants en situation de handicap et/ou de troubles cognitifs
des enfants en situation de phobie scolaire et/ou victimes de harcèlement
des enfants en situation de décrochage scolaire
des enfants illettrés ou allophones
des enfants défavorisés notamment issus de l'aide sociale à l'enfance

Date limite le 31 Mars 2022

Déposer le dossier : <https://www.creditmutuel.fr/cmne/fr/groupe/fondation/missions.html>

[Plus de détails.](#)

Appels à projets de recherche en protection de l'enfance - ONPE

Publié le 25 Janvier 2022

Comme chaque année l'ONPE propose deux appels à projets pour l'année 2022 à savoir un appel à projets ouvert et un appel à projets thématique portant sur "la participation des enfants en protection de l'enfance". Les dossiers complets devront être adressés au plus tard le 15 avril 2022.

[Lire l'appel à projets ouvert](#)

[Lire l'appel à projets thématique](#)

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 15 avril 2022

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire à cette adresse : lmarti@onpe.gouv.fr

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 26 janvier 2022

Publié le 25 Janvier 2022

Allocation adulte handicapé

Décret n° 2022-42 du 19 janvier 2022 relatif à l'allocation adulte handicapé

[JORF n°0016 du 20 janvier 2022](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

LOI n° 2022-53 du 24 janvier 2022 visant à la création d'une plateforme de référencement et de prise en charge des malades chroniques de la covid-19 (1)

[JORF n°0020 du 25 janvier 2022](#)

LOI n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique (1)

[JORF n°0019 du 23 janvier 2022](#)

Décret n° 2022-50 du 22 janvier 2022 modifiant le décret n° 2020-551 du 12 mai 2020 relatif aux systèmes d'information mentionnés à l'article 11 de la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions

[JORF n°0019 du 23 janvier 2022](#)

Décret n° 2022-51 du 22 janvier 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0019 du 23 janvier 2022](#)

Arrêté du 21 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0018 du 22 janvier 2022](#)

Arrêté du 20 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0017 du 21 janvier 2022](#)

Veille au 05 janvier 2022

Publié le 04 Janvier 2022

Action sociale

Arrêté du 30 décembre 2021 relatif au tarif minimal mentionné au I de l'article L. 314-2-1 du code de l'action sociale et des familles et fixant son montant pour 2022

[JORF n°0304 du 31 décembre 2021](#)

Arrêté du 16 décembre 2021 relatif aux plafonds de ressources de certaines prestations familiales

[JORF n°0301 du 28 décembre 2021](#)

Arrêté du 20 décembre 2021 relatif à la composition des groupes fonctionnels prévus au I de l'article L. 315-15 du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0301 du 28 décembre 2021](#)

Arrêté du 23 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2021 portant agrément d'une expérimentation d'actions médico-sociales en faveur de personnes en situation de précarité

[JORF n°0301 du 28 décembre 2021](#)

INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DSS/SD3A/2021/260 du 22 décembre 2021 relative à la revalorisation des pensions de vieillesse, des minima sociaux et des minima de pension au 1er janvier 2022.

[BO Santé, n°2021/24 du 31 décembre 2021](#)

ASE

Arrêté du 20 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 24 août 2021 fixant le montant du financement exceptionnel de l'Etat pour la prise en charge des mineurs non accompagnés confiés à l'aide sociale à l'enfance sur décision de justice et pris en charge au 31 décembre 2020

[JORF n°0303 du 30 décembre 2021](#)

Communauté 360

CIRCULAIRE N° DGCS/SD3/2021/236 du 30 novembre 2021 relative à la diffusion du cahier des charges des communautés 360.

[BO Santé, n°2021/24 du 31 décembre 2021](#)

ESMS

Arrêté du 23 décembre 2021 portant modification de l'arrêté du 22 novembre 2021 relatif à l'expérimentation nationale d'un forfait santé en ESMS - nouveau modèle de financement de l'organisation de la prévention et des soins en établissement pour personnes en situation de handicap et prévoyant un appel à candidatures

[JORF n°0302 du 29 décembre 2021](#)

Arrêté du 15 décembre 2021 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0299 du 24 décembre 2021](#)

Arrêté du 15 décembre 2021 relatif au plan comptable M. 22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux

[JORF n°0298 du 23 décembre 2021](#)

Gériatrie

INSTRUCTION N° DGOS/R4/DGCS/3A/2021/233 du 19 novembre 2021 relative au déploiement des interventions des équipes mobiles de gériatrie hospitalières sur les lieux de vie des personnes âgées.

[BO Santé, n°2021/24 du 31 décembre 2021](#)

Décret no 2021-1856 du 28 décembre 2021 portant modification du décret no 2020-110 du 11 février 2020 relatif à l'expérimentation prévue par la loi no 2019-72 du 5 février 2019 visant à améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie

[JORF n°0302 du 29 décembre 2021](#)

Sécurité sociale

LOI n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022 (1)

[JORF n°0299 du 24 décembre 2021](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 31 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0001 du 1 janvier 2022](#)

Décret n° 2021-1957 du 31 décembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0001 du 1 janvier 2022](#)

Arrêté du 29 décembre 2021 relatif au financement de prestations exceptionnelles pour les établissements de santé et établissements médico-sociaux liées à l'épidémie de covid-19

[JORF n°0304 du 31 décembre 2021](#)

Décret n° 2021-1892 du 29 décembre 2021 modifiant le décret n° 2020-764 du 23 juin 2020 relatif aux conditions d'ouverture et de continuité des droits à certaines prestations familiales dans le contexte de l'épidémie de covid-19

[JORF n°0303 du 30 décembre 2021](#)

Décret n° 2021-1829 du 27 décembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0301 du 28 décembre 2021](#)

Arrêté du 27 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0301 du 28 décembre 2021](#)

Décret n° 2021-1769 du 23 décembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0299 du 24 décembre 2021](#)

Arrêté du 22 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0298 du 23 décembre 2021](#)

ACTUS SOCIALES

[CGLPL] Covid19 et situation des personnes enfermées

Publié le 25 Janvier 2022

La Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), Dominique Simonnot, a écrit le 13 janvier au ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, pour l'alerter sur le risque d'atteinte aux droits des patients enfermés, dans les hôpitaux psychiatriques notamment, avec la vague de l'épidémie de Covid-19 liée au variant Omicron.

Dans les établissements de santé mentale, la confusion règne entre isolement et confinement. La CGLPL revient sur le risque accru d'atteintes aux droits des personnes privées de liberté et déclare

qu'elle sera particulièrement vigilante sur ce point lors des visites en établissements de santé mentale.

[Pour en savoir plus](#)

Source : CGLPL, 13 janvier 2022

Allocation adulte handicapé

Publié le 25 Janvier 2022

Le [décret](#) publié ce 20 janvier précise les modalités de calculs de l'allocation adulte handicapé. Il prévoit un premier abattement sur les revenus du conjoint et un second pour chaque enfant à charge.

Ce nouveau dispositif remplace l'abattement de 20 %.

Cette mesure s'applique aux allocations dues à compter de ce mois de janvier 2022.

Source : JORF du 20 janvier 2022

Feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie - Etat d'avancement

Publié le 25 Janvier 2022

Selon l'OMS, 1 personne sur 4 est touchée par des troubles psychiques à un moment de sa vie. En France, la situation des personnes vivant avec des troubles psychiques est préoccupante et la demande de soins est en augmentation constante. Ces troubles représentent aujourd'hui le premier poste des dépenses de santé de notre pays. La Feuille de Route santé mentale et psychiatrie, présentée le 28 juin 2018, fixe le cap d'une transformation structurelle et systémique du champ de la santé mentale et de la psychiatrie.

Cette feuille de route répond à ces enjeux par la mise en œuvre d'un plan global déclinant 37 actions très concrètes, selon trois axes :

1. Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique, et prévenir le suicide ;
2. Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité ;
3. Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

Un [bilan de la feuille de route](#) a été présenté le 21 janvier 2022

Source : Ministère des Soliadrités et de la Santé, 21 janvier 2022

[CNCPH] Lutte contre les violences sexuelles envers les enfants

Publié le 25 Janvier 2022

En 2012, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirmait qu'un enfant en situation de handicap avait 2,9 fois plus de risques d'être victime de violences sexuelles qu'un enfant qui ne l'est pas, 4,6 fois plus s'il a un handicap mental.

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) installée depuis le 11 mars 2021 a pour mission de formuler des recommandations pour mieux prévenir les violences sexuelles, mieux protéger les enfants victimes et lutter contre l'impunité des agresseurs.

Le CNCPH, suite à son audition par le CIIVISE, reprend ses propositions dans une contribution écrite, adoptée en séance plénière le 21 janvier.

Le CNCPH souligne l'importance de la formation des professionnels et du développement des formations à la vie affective et sexuelle en établissement. Il insiste sur le développement d'outils de communication alternative et augmentée (CAA) pour permettre à tous les enfants de s'exprimer. Il demande l'actualisation de guides pratiques sur le repérage et la prévention intégrant la dimension du handicap. Il suggère également le recours systématique à un référent extérieur pour recueillir les témoignages.

[Contribution CNCPH](#)

Source : CNCPH, Assemblée plénière du 21 janvier 2022

[Handiconnect] Modèles-types de courriers et de check-list pour les soignants

Publié le 25 Janvier 2022

Pour faire gagner du temps aux professionnels de santé, [HandiConnect.fr](#) a mis en ligne 4 modèles-type de courriers et de check-list pour le recueil d'informations en vue d'adresser ou de recevoir une personne en situation de handicap :

Pour les médecins traitants lors d'un suivi préventif bucco-dentaire :

[Courrier de transmission](#) : pour adresser le patient au chirurgien-dentiste et lui transmettre les informations utiles.

Pour les gynécologues, les médecins généralistes et les sages-femmes :

[?Check-list au moment de la prise de rendez-vous](#) : pour recueillir les informations utiles afin d'accueillir au mieux une patiente en situation de handicap.

Pour les personnes chargées de la protection juridique d'un majeur avec mission de représentation à la personne :

[Attestation d'autorisation aux soins](#) : pour donner son accord pour une intervention.

[Formulaire de prise d'informations](#) : pour demander au médecin les informations nécessaires afin de s'assurer du bien-fondé de l'acte médical et de la recherche de consentement de la personne protégée.

Source : Handiconnect, décembre 2021

Syndrome du bébé secoué

Publié le 25 Janvier 2022

Dans le cadre du dispositif des « 1000 premiers jours » de l'enfant, une campagne nationale de sensibilisation au syndrome du bébé secoué est lancée par le gouvernement.

En France, cette maltraitance touche près d'un bébé par jour et un bébé sur dix, victime de secouements, décède. Les autres subiront de graves séquelles neurologiques.

Cette campagne gouvernementale a pour objectif au travers d'un film choc, de sensibiliser les parents à ce phénomène et de rappeler que le "traumatisme crânien non accidentel" (TCNA) ou syndrome du bébé secoué, est une maltraitance souvent mortelle.

[Vidéo](#)

[Dossier de presse](#)

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé, 17 janvier 2022

[IGAS - IGéSR] Evaluation de la filière auditive

Publié le 25 Janvier 2022

Cette filière de soins prend en charge les déficiences auditives, qui concernent près de 10% des Français, notamment les plus âgés. Ces soins représentent une valeur supérieure à 1 milliard d'euros chaque année.

Or cette filière est confrontée à de rapides changements : réforme des conditions de remboursement, dite du « 100 % Santé », évolutions technologiques, concurrence entre distributeurs d'aides auditives

et démographie des ORL.

C'est dans ce contexte, l'IGAS et l'IGéSR ont été missionnées pour évaluer la mise en œuvre du « 100 % Santé » ainsi que les évolutions des modes d'exercice, des pratiques professionnelles et des formations au sein de la filière.

Après cinq mois d'enquête sur le terrain et une centaine d'entretiens, la mission formule 30 recommandations pour l'adaptation du « 100 % Santé » en audiologie, pour l'organisation et le fonctionnement de la filière et des parcours de soins, pour la formation des ORL et des audioprothésistes.

[Rapport](#)

[Annexes](#)

Source : IGAS, janvier 2022

Cinquième baromètre des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)

Publié le 25 Janvier 2022

Ce baromètre publié par la CNSA, mesure certaines activités des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et la perception des personnes handicapées et de leurs proches sur leur MDPH. Cette 5e version publie les données de la période allant de juillet à septembre 2021.

Ce baromètre indique que l'octroi des droits à vie continue de progresser. En effet près de 65 % des décisions d'ouverture ou de renouvellement de l'AAH sont attribuées sans limitation de durée. On observe également que la durée moyenne de traitement d'un dossier est de 4,4 mois au troisième trimestre contre 4,6 en 2019. Concernant la durée de traitement des demandes d'Allocation Adulte Handicapée (AAH), elle passe de 4,8 mois en 2019 à 4,5 mois au 3ème trimestre 2021.

L'objectif est de la réduire à 3 mois d'ici la fin 2022, conformément à l'engagement du Président de la République lors de la Conférence Nationale du Handicap le 11 février 2020.

[Pour en savoir plus](#)

Source : CNSA, 19 janvier 2022

[Institut des politiques publiques] Cartographie de la perte d'autonomie des personnes âgées

Publié le 25 Janvier 2022

"La question des différences de perte d'autonomie entre les départements est essentielle puisque ceux-

ci sont chefs de file de l'action sociale auprès des personnes âgées. Pour la première fois, grâce à la combinaison de plusieurs sources de données, il est possible d'avoir une photographie des besoins de prise en charge des personnes âgées dans chaque département de France. Cette étude permet d'éclairer les différences de prise en charge que l'on observe entre départements au prisme des besoins de leurs administrés, et peut les aider à orienter leur politique locale pour y répondre. Contrairement aux précédentes études sur le sujet, elle ne se restreint pas à la population recevant des prestations liées à la perte d'autonomie (Abassi et al., 2020), elle inclut à la fois la population à domicile et celle en établissement (Brunel et Carrère, 2017) et elle compare plusieurs mesures de la perte d'autonomie (Larbi et Roy, 2019). Par ailleurs, elle permet de questionner les implications de la politique départementale via deux canaux : la façon dont les départements mobilisent les critères d'évaluation de la perte d'autonomie, et l'offre de places en établissement et les mobilités résidentielles qu'elle peut induire."

Note n°77

Source : IPP, note n°77, janvier 2022

[FEHAP - NEXEM] Premier baromètre des tensions de recrutement

Publié le 25 Janvier 2022

La Fehap et Nexem publient les résultats du premier "[baromètre des tensions de recrutement du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif](#)".

Ce baromètre vise à mesurer et observer, chaque trimestre les besoins de recrutement dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif, leurs causes et leurs effets. 407 structures employeurs ont transmis leurs données.

Il confirme que les employeurs de ce secteur rencontrent des difficultés structurelles de recrutement et d'attractivité. 4 300 postes sont à pourvoir dans les structures sondées, soit une estimation de 30 000 postes dans l'ensemble de nos réseaux.

Ce baromètre observe également 5 300 départs, dont 2 650 démissions ou ruptures conventionnelles.

5% des emplois sont aujourd'hui vacants. Le problème touche toutes les filières et professions.

Source : FEHAP, Nexem, 19 janvier 2022

AGENDA

Construire durablement l'entreprise inclusive

Le 27 janvier 2022

Echelle : National

La soirée de lancement de la 3ème édition de l'Université du Réseau des Référénts Handicap aura lieu le jeudi 27 Janvier 2022 de 18 h à 19 h en direct et en duplex depuis Paris et Lille. Programme.

Vous pourrez suivre l'événement en direct sur leur [chaîne Youtube](#) ou bien sur le [site de l'URRH](#).

Information : contact-universite@agefiph.asso.fr

Comment rendre l'entrepreneuriat social accessible au plus grand nombre ?

Le 27 janvier 2022

Echelle : National

Le Groupe SOS et le Mouvement Impact France organisent un événement à suivre en LIVE sur la chaîne youtube [Google Ateliers Numériques](#) le Jeudi 27 Janvier 2022 de 9 h à 10 h 30

Inscription [ici](#) .Contact : info@groupe-sos.org

Programme Convergence et Premières Heures MEL

Le 02 février 2022

Echelle : En région

L'inauguration Convergence et premières heures MEL aua lieu le Mercredi 2 Février de 11 h à 13 h à l'ABEJ Solidarité, 60 rue de Londres à Lille. [Programme](#)

[Inscription obligatoire](#)

Diversifier, coopérer, concerter... comment poursuivre ensemble ?

Le 03 février 2022

Echelle : National

La 26ème Journée nationale de prévention du suicide en région occitanie aura lieu le Jeudi 3 Février 2022 à Toulouse. [Programme](#)

Rens. : tél. : 06 75 29 01 99, preventionsuicide.mp@laposte.net,
www.facebook.com/preventionsuicide.mp

[Suivre le colloque en direct](#)

Webinaire maintien dans l'emploi

Le 24 février 2022

Echelle : En région

Le FIPHFP et le Centre Ressources Autisme Nord Pas-de-Calais organisent le jeudi 24 Février de 9 h 30 à 12 h 45 un webinaire sur le thème du Maintien dans l'Emploi des collaborateurs présentant un TSA.

Une matinée complète de témoignages et d'interventions de personnes concernées et de partenaires associés.

Avec la participation de la médecine du travail, du Cap'Emploi, du centre de ressources autisme Nord Pas-de-Calais et de Josef Schovanec.

[S'inscrire au webinaire](#)

L'Autisme est une culture différente

Le 26 février 2022

Echelle : En région

Dans le cadre des 60 ans de l'Afapei du Calais, l'Afapei organise le samedi 26 Février 2022 à 17 h au forum Gambetta de Calais une conférence de Joseph Schovanec sur "L'Autisme est une culture différente" . [Flyer](#)

Entrée libre et gratuite. Renseignements et inscriptions au 03 21 36 53 10 ou accueil.siege@afapei.org

7èmes Rencontres de la Recherche en Soins en psychiatrie

Le 23 mars 2022

Echelle : National

Les 7èmes Rencontres de la Recherche en Soins en psychiatrie, organisées par le GRIEPS et le GRSIpsy auront lieu les 23 et 24 Mars 2022 au site du Valpré à Ecully. [Programme](#)

Inscriptions en ligne : <https://www.grieps.fr/> Contact inscriptions GRIEPS :

v.omar@grieps.fr – Tél. : 04 72 66 20 40

Contact GRSIpsy :

grsipsy@gmail.com – Tél. : 06 14 46 72 79

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](#)

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
